toute spéciale l'importance de cette crise, les difficultés se sont compliquées de l'état de santé dans lequel se trouvent une partie des employés de la compagnie.

En effet, tandis que le personnel, par suite d'indispositions, est beaucoup moins nombreux, et les enterrements ayant augmenté, l'administration sait à peine où donner de la tête ; dans cette situation la préfecture de la Seine a autorisé les Pompes funèbres à ne pas placer de draperies dans les églises ainsi qu'on a coutume de le faire en temps ordinaire.

A LYON

Lyon, 27 décembre. — L'épidémie d'influenza continue à régner à Lyon, avec violence ; la plupart des maisons d'éducation ont suivi l'exemple du Lycée en licenciant leurs élèves ; un bon nombre d'administrations et de magasins sont absolument désorganisés. Plusieurs régiments sont sérieusement atteints.

A LILLE

Serons-nous *influenzés ?* C'est probable. Du train où vont les choses, chacun peut s'attendre à être grippé d'un moment à l'autre et sans garantie du médecin. Cette maladie d'un nouveau genre a déjà fait plusieurs victimes, notamment à Bruxelles d'où on nous signale plusieurs cas mortels. Nous croyons cependant que cette épidémie vit beaucoup de l'immense réclame qui lui est faite et qu'on porte trop facilement à son actif beaucoup d'accidents ordinaires et extraordinaires.

Mais les informations sont les informations et depuis l'Agence Havas, *l'alma parens*, jusqu'au plus petit journal de province, toute la presse s'y soumet.

Il n'y a pas eu à Lille de cas bien grave, mais il est certain que l'affection tend à revêtir ici un caractère véritablement épidémique.

Nous avons vu à ce sujet un des savants professeurs de notre Faculté de médecine et il nous a déclaré en toute sincérité qu'il lui était très difficile de se prononcer sur les conséquences de ce qu'il appelle *« cette indisposition. »*

Dans toutes les maladies possibles, les complications sont souvent difficiles à prévoir et *l'Influenza* peut parfaitement avoir des résultats funestes. La fièvre qui l'accompagne est cependant indiquée comme bénigne et dans la plupart des cas, il ne faut pas s'attendre à des accidents sérieux.

Les personnes qui en sont atteintes doivent garder la chambre et s'abstenir de vaquer à leurs occupations habituelles. Le repas est la condition *sine qua non* d'un prompt rétablissement. C'est par le surmenage que la situation peut devenir dangereuse.

Comme mesures préventives, les boissons stimulantes, telles que le vin et le café, sont ordonnées.

A Lille, ainsi que dans tous les centres où l'épidémie s'est déclarée, la population ouvrière est pour ainsi dire indemne. Les classes aisées, la bourgeoisie, ont été principalement éprouvées.

L'Influenza dans les familles

A l'heure actuelle, un nombre assez considérable de cas se sont produits en ville, dans les familles. Il n'y a encore eu, nous le répétons, aucun accident grave à déplorer, car les soins empressés que reçoivent les malades font que la maladie ne présente que les caractères d'une simple indisposition.

L'Influenza dans les administrations

C'est aux employés des diverses administrations que l'influenza semble s'attaquer de préférence.

Hier matin, plusieurs agents de la Compagnie des Tramways n'ont pu prendre leurs services.

Dans les bureaux des postes et télégraphes, un certain nombre d'employés se sont vus dans l'impossibilité de remplir leur tache et en admettant que cela continue, l'administration sera bientôt forcé de réclamer du renfort si elle veut que le service lui-même n'en souffre pas.

L'Influenza dans les casernes

Pas plus que celle de Paris, la garnison de Lille n'a été préservée. L'épidémie vient de gagner nos casernes. Le 19e régiment de chasseurs à cheval est particulièrement *influenzé*. Le bataillon d'artillerie de forteresse est dans les mêmes conditions et a envoyé un certain nombre d'hommes à l'hôpital militaire.

En revanche, dans les dispensaires et les hôpitaux civils, où il semblerait que la maladie possède un terrain tout préparé, aucun cas de ce genre ne s'est présenté.

L'autorité militaire a pris des dispositions particulières pour enrayer l'épidémie. Jusqu'à nouvel ordre, les soldats ne seront soumis qu'à un travail modéré et les exercices seront réduits de beaucoup.

L'alimentation sera notablement améliorée et il sera procédé à des distributions fréquentes de vin et de café.

Un de nos confrères cite un fait particulier :

Trois militaires du 1er de ligne, dont les deux fils de M. Brunet, adjoint, actuellement conditionnels d'un an, qui se trouvaient en permission dans notre ville, n'ont pu, mercredi soir, rejoindre leur corps, pour cause d'*influenza*.

On sait qu'au premier de ligne, à Cambrai, il y actuellement un certain nombre de malades. A Valenciennes et à Douai, l'épidémie a aussi envahi les casernes.

Chose bizarre : le 43e de ligne, en garnison à Lille, a été jusque maintenant tout à fait épargné.

L'Influenza dans les écoles

Comme nous l'avons déjà dit, 32 cas ont été constatés à l'Institut Industriel et c'est pour cette raison que les élèves de cette école ont été licenciés ou plutôt envoyés en vacance avant la date officielle.

On nous a même affirmé que plusieurs lycéens étaient actuellement en traitement.

Détail curieux

L'influenza parait avoir pour les journalistes des attentions bienveillantes ; elles les épargne. Il est vrai qu'elle doit compter absolument sur leur concours.

A L'ÉTRANGER
Sept morts à Bruxelles

Bruxelles, 26 décembre. — Sept personnes viennent de mourir à l'hôpital Saint-Jean. L'influenza que ces malades n'avaient point soignée au début, s'est transformée chez eux en pneumonie.

L'Exil de Dom Pedro

Lisbonne, 26 décembre. — La confiscation de la liste civile, des pensions et de toute la fortune de dom Pedro et de sa famille a fait mauvais effet au Brésil même et a produit une réaction de sentiments en faveur du monarque exilé.

Un Brésilien, d'une richesse colossale, a fait proposer, par dépêche, à l'ex-empereur, de lui faire don de la moitié de sa fortune. Il est douteux que dom Pedro accepte.

Une Statue au Sergent Triaire

UN GLORIEUX SUICIDE

En 1800, il faisait partie de la garnison d'El Arisch, sous les ordres du commandant Cazals, lorsqu'une insurrection éclata parmi les troupes de la défense. En même temps, les Turcs, en grand nombre, pressaient la place de tous côtés. La trahison ouvrit les portes.

Triaire était resté fidèle au devoir : « Indigné de la conduite de quelques-uns de ses camarades, dit Tiers, et voulant venger l'honneur de l'armée, il se renferma dans le magasin à poudre du fort et le fit sauter. Il eut en mourant, la satisfaction de faire périr avec lui un grand nombre de Turcs. »

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 26 décembre. — Le conseil des ministres s'est réuni cet après-midi, à l'Elysée sous la présidence de M. Carnot. Tous les ministres étaient présents, excepté M. Freycinet, encore indisposé.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Les nominations de M. Delmas, conseiller d'Etat, comme conseiller maitre à la Cour des Comptes et de M. Saisset-Schneider, comme conseiller d'Etat, ont été approuvées en principe. Elles paraitront prochainement à l'*Officiel*.

Mort d'un sénateur inamovible

Paris, 26 décembre. — M. le marquis de Maleville, sénateur inamovible vient de mourir à l'âge de 84 ans.

Né à Sarlat (Dordogne), le 30 août 1805, M. de Maleville fut d'abord conseiller à la cour de Bordeaux, puis à celle de Paris, et député de la Dordogne en 1842. Créé pair de France le 4 juillet 1846, il se renferma, après 1848, dans ses fonctions de magistrat. Il fut mis à la retraite avec le titre de conseiller honoraire en 1863.

Il fut représentant de la Dordogne, à l'Assemblée nationale, en 1871. Lié avec M. Thiers, il vota contre son renversement au 24 Mai. Inscrit au Centre-gauche, il vota pour l'amendement Wallon et la constitution de la République, et fut élu sénateur inamovible le dernier sur 75 par l'Assemblée nationale.

Au Sénat, il siégeait au centre gauche. Il a voté contre la dissolution de la Chambre après le 16 Mai, contre le retour de la Chambre à Paris, contre l'article 7, contre l'expulsion des princes.

ASSASSINAT
De trois employés d'octroi à Reims

UNE ARRESTATION

Reims, 26 décembre. — Le parquet vient d'arrêter à Vrilly un sieur X...., prévenu de complicité dans le meurtre des agents de l'octroi Leclercq, Charpentier et Baury.

Les deux meurtriers, en s'enfuyant après leur crime, avaient abandonné un sac contenant plusieurs volailles et une pince-monseigneur.

Un meunier de Vrilly, M. Philippot, constata, le surlendemain du meurtre, la disparition de trois canards et d'une douzaine de poules. Il vit aussi que la serrure de son poulailler avait été arrachée et que des pesées avaient été pratiquées à la porte. Il se rendit à Reims où il reconnut ses volailles chez le commissaire. On put aussi constater que la pince-monseigneur s'adaptait parfaitement aux empreintes laissées à la porte du poulailler.

M. Philippo déclara que, la nuit du vol, ses chiens n'avaient pas aboyé et il en concluait que les voleurs devaient être les frères X..., dont l'un avait travaillé au moulin et connait parfaitement les chiens qu'il ne manque jamais de caresser en passant devant la maison.

C'est sur ces indications que l'un des frères X... a été mis en état d'arrestation.

Les obsèques de Leclercq ont eu lieu en grande pompe. Charpentier est toujours dans un état des plus alarmants ; il n'a pas encore repris connaissance. Quant à Baury, son état est satisfaisant.

CHASSE PRÉSIDENTIELLE

Paris, 26 décembre. — Une nouvelle chasse présidentielle, dirigée par le colonel Lichtenstein, aura lieu vendredi, dans les tirés de Rambouillet.

Les invités à cette chasse appartiennent au Sénat, à la Chambre des députés et au Conseil d'Etat.

L'ÉLECTION DE SCEAUX

Paris, 26 décembre. — Dans une longue lettre à ses électeurs, M. Benjamin Raspail annonce qu'il ne se représentera pas contre M. de Belleval, invalidé, à Sceaux.

LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 26 décembre. — Le Conseil supérieur de la Légion d'Honneur se réunira vendredi, à la Grande Chancellerie, sous la présidence du général Février, pour examiner les propositions faites par les différents ministères, dans la Légion d'Honneur, à l'occasion du 1er janvier.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR
de l'Instruction publique

Paris, 26 décembre

Le conseil supérieu de l'instruction publique, qui devait tenir ce matin la deuxième séance de sa deuxième sesion ordinaire, a ajourné cette réunion à demain vendredi, à neuf heures du matin, les travaux des commissions n'ayant pas été prêts.

La séance de demain sera remplie presque entièrement par l'examen du projet concernant la discipline et l'emploi du temps dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le conseil supérieur se réunira de nouveau samedi matin, et cette séance sera probablement la dernière de la session.

GRAVES NOUVELLES ÉCONOMIQUES
du Brésil

Paris, 25 décembre. — Dans une lettre adressée au ministre des affaires étrangères et au ministre du commerce, le président de la Chambre de commerce de Paris dit qu'un fait vient de se produire au Brésil, qui peut avoir sur le commerce français une influence fâcheuse très considérable.

Le conseil provincial de la province de Para aurait, paraît-il, décidé qu'à partir du 1er janvier 1890, un nouveau droit de 1 1/4 0/0 allait être imposé sur le caoutchouc, mais que, par faveur spéciale, la Compagnie mercantile en serait exonérée.

Dans ces conditions, toute lutte deviendrait impossible à ceux de nos nationaux qui importent directement ces matières premières au Brésil, et l'exonération accordée à la Compagnie dont il s'agit aurait des conséquences d'autant plus funestes que son but serait de favoriser un arrangement en vue de faire monter les cours dans une forte proportion.

La Chambre de commerce considère comme un devoir de signaler aux pouvoirs publics un fait qui peut s'appliquer à tous les articles que la France tire du Brésil, qui crée un précédent absolument en dehors de tous les usages internationaux et peut porter un préjudice considérable à toutes les maisons qui font commerce avec ce pays.

La chambre de commerce croit savoir qu'à Londres et à New-York également cette mesure a vivement impressionné le monde des affaires ; que des protestations vigoureuses sont faites, et elle insiste auprès des ministres pour que des observations soient présentées à ce sujet dans le plus bref délai par le gouvernement français à celui du Brésil.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 26 décembre

La Bourse est très ferme dans son ensemble et particulièrement sur nos Rentes ; la séance a du reste présenté aujourd'hui un peu plus d'animation, et en outre des achats au comptant qui soutiennent les cours, la spéculation manifeste un peu plus d'activité en vue de l'approche de la liquidation.

Le 3 0/0 en nouvelle hausse à 87,82, dernier cours.

L'amortissable a monté de 20 cent. à 92,50.

Le 4 1/2 clôture à 106 francs.

Par suite du chômage des Bourses de Londres et de Berlin les affaires ont été assez délaissées sur les Rentes étrangères.

L'Italien cote 95,70.

Le Turc 17,72, le Hongrois 88 fr. et le Portugais 3 0/0 65, 78.

Les Etablissements de Crédit maintiennent facilement les cours acquis, et sont la plupart sans variation.

Le Crédit Foncier clôture à 1338. 75 ; la Banque d'Escompte à 523,75.

La Société Générale cote 457,50. C'est samedi 28 courant que clôture la souscription aux obligations du Gouvernement Royal de Madagascar. Nous avons déjà dit que la Société Générale recevait dès à présent les souscriptions par correspondance dans toutes ses succursales des départements.

Le Suez clôture à 2322,50 ; le Panama à 75 fr.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Grand incendie à Londres

Londres, 26 décembre. — Hier soir, à huit heures et demie, un grand incendie a éclaté dans la Cité, Chesternouse square.

Le feu a pris dans un bâtiment de six étages qui a été entièrement consumé. On a eu beaucoup de peine à préserver les maisons voisines.

Les pertes sont considérables, car des marchandises d'un grand prix se trouvaient dans la maison incendiée.

Une élection à Louvain

Louvain, 26 décembre. — Une élection législative a eu lieu aujourd'hui dans l'arrondissement de Louvain pour remplacer M. Delcour, député clérical, ancien ministre, décédé.

M. de Trooz, conseiller provincial, clérical, a été élu par 2.088 voix contre 1,540 obtenues par M. De Coster, libéral. Les libéraux gagnent environ 700 voix sur la dernière élection.

Les républicains italiens

Genève, 26 décembre. — Les républicains italiens réfugiés à Lugano ont recouvert les murs de la ville de grands manifestes dans lesquels on engage le peuple italien à renverser la Monarchie et suivre l'exemple du Brésil.

Propagande républicaine en Portugal

Madrid, 27 décembre. — Les dépêches de Lisbonne disent que, dans les régions officielles, on est inquiet du progrès de la propagande républicaine, dont le développement s'accentue depuis la révolution brésilienne. On craint des manifestations républicaines pour le jour du couronnement du roi Carlos.

Les esprits sont fort surexcités dans tous les partis portugais contre l'Angleterre. On prépare un grand mouvement national patriotique dans le cas où le Portugal n'obtiendrait pas la complète reconnaissance de ses droits en Afrique. Le parti républicain serait résolu à renouveler la campagne qui lui réussit en 1881 pour amener, lors du traité Lorenzo-Marquès, la chute du cabinet.

La Révolution Brésilienne

Lisbonne, 26 décembre. — Les *Novidades* publient les détails suivants sur les événements du Brésil :

« Le 18 décembre éclata à Rio de Janeiro une contre-révolution à laquelle prirent part de nombreux soldats de l'armée et de la marine, plusieurs officiers et beaucoup d'hommes du peuple ayant à leur tête quelques personnages importants.

» La révolte était dans le sens monarchique. Les anti-révolutionnaires parcourent les rues. Le gouvernement fit immédiatement sortir quelques régiments. De sérieux conflits eurent lieu. La journée du 18 se passa ainsi ; mais, le 20, le mouvement fut étouffé par les troupes républicaines.

» De nombreuses arrestations ont été opérées. «

UN TREMBLEMENT DE TERRE

Catane, 26 décembre. — Hier soir, à 6 h.30 on a ressenti une violente secousse de tremblement de terre à Auréale.

Les environs d'Auréale ont été sérieusement endommagés.

Plusieurs maisons se sont écroulées, quelques unes menacent de tomber.

Quelques personnes ont été légèrement blessées.

Faits Divers Télégraphiques

(De nos correspondants particuliers.)

UNE GÉANTE. — Lisieux, 26 décembre. — L'hospice de Lisieux a reçu, l'autre jour, une malade d'une taille de géant. C'est une enfant âgée de treize ans seulement, et mesurant deux mètres dix centimètres de hauteur.

On croyait, à voir cette jeune fille, que c'était un homme ; mais le médecin a déclaré qu'il n'y a pas de tricherie. Elle était venue à Lisieux pour être exhibée pendant la foire, mais il est à craindre qu'elle soit obligée de rester à l'hospice.

La sœur de cette géante est âgée de dix ans, elle ne tardera pas à avoir la même taille que son aînée.

UICIDE D'UN ADJUDANT. — Brest, 26 décembre. — Hier, à onze heures du matin, un adjudant d'infanterie de marine, caserné à Pontanézen, à Brest, s'est suicidé dans les circonstances suivantes :

Il était rentré fort tard la veille, pris de boisson, cette peccadille lui avait naturellement valu des reproches de ses chefs, reproches qui troublèrent son esprit. La peur d'être cassé s'empara de lui et il résolut d'en finir.

Vers onze heures, après avoir écrit plusieurs lettres qu'il donna à un planton pour les mettre à la poste, le malheureux adjudant prit son revolver, le posa sur sa tempe droite et pressa la gâchette.

La mort a été instantanée.

Parmi les lettres, l'une était adressée au colonel. Le malheureux garçon indique qu'il préfère « se faire sauter le caisson que d'être cassé. »

ARRESTATION D'UN MAIRE RÉACTIONNAIRE. — Ribérac, 26 décembre. — M. Rochond du Vigneaux, maire d'Allemons, l'un des chefs du parti réactionnaire, a été écroué, le 19 du courant, à la maison d'arrêt de notre ville, sous l'inculpation de faux en écriture publique et usage de faux.

INCENDIE A LA GARE D'ORLÉANS. — Paris, 26 décembre. — Un incendie a éclaté, dans la soirée, dans l'atelier de traction, à la gare d'Orléans.

Il a détruit l'atelier tout entier et les wagons qu'il renfermait.

Les dégâts sont considérables.

ASSASSINAT D'UN INCONNU. — Paris, 26 décembre. — La nuit dernière, des agents ont trouvé sur l'avenue du Maine, en face du n° 53, le cadavre d'un individu, âgé de vingt-cinq ans environ. Cet individu avait été frappé par derrière, au défaut de l'épaule gauche, de trois coups de stylet.

Le service de la sûreté a procédé aussitôt à une enquête. Le cadavre paraît être celui d'un Italien nommé Alexandre Valenti, qui posait, comme modèle, chez les peintres et les sculpteurs. Valenti, qui habitait chez ses parents au n° 14 de la rue Ducange, n'a pas été revu à cette adresse depuis hier soir. Le corps a été transporté à la Morgue.

On suppose que le crime a eu la vengeance pour mobile.

SUICIDE DANS UNE VOITURE. — Paris, 26 décembre. — Ce matin, à huit heures, rue Notre-Dame-de-Nazareth, dans une voiture de place, un employé de commerce, nommé Fernand Lévy, âgé de vingt-quatre ans, s'est tiré trois coups de revolver dans l'oreille.

DERNIÈRE HEURE

Extension de la Grève en Belgique

(De notre Correspondant spécial)

Charleroi, 26 décembre. -- La grève a encore pris, jeudi matin, de l'extension dans le pays de Charleroi.

Le chiffre des ouvriers en grève s'élève à 10,350 environ.

Tout est calme, des patrouilles de gendarmes circulent dans le bassin.

Plusieurs établissements métallurgiques et verriers n'ont plus de charbon que pour trois ou quatre jours, entre autres la fabrique de fer de Charleroi. La « Providence » est arrêtée, faute de combustible.

Charleroi, 26 décembre. -- Dans de nombreux meetings tenus à Jumet et Charleroi, on a prêché la grève générale qu'on craint pour lundi.

Plusieurs laminoirs sont déjà arrêtés à Jumet, Chatelet et Marchiennes faute de charbon. Les autres ne tarderont pas à l'être.

Presque tous les directeurs de charbonnages refusent d'accéder aux demandes des grévistes.

Les Fraudeurs Allemands

SINGULIÈRE USINE

Il pariat qu'il existe en Allemagne une industrie plus qu'étrange pratiquée presque au grand jour.

Tout près de Hambourg, dans l'île de Steinwarter, au milieu de l'Elbe, s'élève une vaste fabrique qui occupe l'île entière et se trouve absolument isolée.

Il serait assez difficile de deviner à quel genre de commerce se livre le propriétaire de cette usine, M. Ferdinand Nagel, si on consultait seulement le registre des entrées.

On y apporte incessamment, et en grande quantité, des planches, des clous, des bouteilles de tous calibres, du papier et de la paille. Est-ce donc une vaste entreprise d'emballage ? En effet, à première vue, on croirait que l'emballage est la grosse affaire de la maison. On n'y entend que le bruit des marteaux clouant des caisses, on n'y voit que gens occupés à coller des étiquettes, à écrire des adresses. C'est là ce qu'on montre aux visiteurs, qui seraient tentés de se croire chez un emballeur-expéditeur.

Mais l'usine a des parties secrètes ou entrent certaines matières premières d'un choix bizarre ; par exemple, des produits dérivés de la houille, de l'acide formique, des essences diverses, un peu d'alcool de Dantzig et des quantités énormes d'alcool russe de la dernière qualité, du prix le plus infime, tout ce qu'il y a de pis en ce genre.

Ne cherchez pas à savoir quels produits infernaux sortent de cette officine, et quelles transformations subissent ces denrées, dignes de figurer dans la cuisine des sorcières de Macbeth. Vous perdriez votre peine ; car il n'y a aucun rapport entre les marchandises entrées et les marchandises sorties.

Lisez seulement les étiquettes qui garnissent ces caisses magnifiques, à leur sortie de la maison. Vous ne serez pas médiocrement étonné de voir que ces combinaisons chimiques ont abouti à produire du vin de Bordeaux de crûs les plus fameux, des titres les plus fameux, du vermouth de Marseille, du vin de Champagne des grandes marques, tous les grands vins français, les liqueurs les plus fines fabriquées en France et recherchées des gourmets cosmopolites. O triomphe de la chimie allemande !

Le laboratoire où l'on travaille les rebuts de la chimie alimentaire n'est que la moindre partie de l'usine. On se soucie peu du contenu.

Ces liqueurs faites d'acides, de résidus de la distillation houillère, d'alcool infect et vénéneux, sont destinées à la côte d'Afrique ou aux stations de l'Amérique du Sud. On ne s'en occupe guère, et on ne prend même pas la peine d'imiter même de loin la saveur des liqueurs contrefaites. Cela s'expédie aux maisons de commission coloniale, avec la mention incluse dans les lettres d'envoi : *Good for neger*, bon pour nègres !

MENUS PROPOS

Depuis quelques mois M. Drumont gardait un silence qui n'est guère dans ses habitudes.

Evidemment, ça ne pouvait durer, et cette modestie cachait la gestation de quelque nouveau livre.

L'enfant ne verra le jour qu'après le 1er janvier, mais son père vient de sonner la cloche dans le *Figaro* pour annoncer la prochaine venue du nouveau-né. Et ding, ding, dong, carillonnons, puisque M. Drumont aime qu'on carillonne.

La *Dernière Bataille*, tel est le titre de l'ouvrage prêt à paraître. Encore un pamphlet antisémitique ! L'auteur va-t-il manger les banquiers israélites à une nouvelle sauce ?

Ma foi non. « L'indignation, déclare M. Drumont, n'a plus de raison d'être. Un livre de passion et de généreuse colère comme *La France juive* (en deux volumes — 7 fr. les deux, on ne détaille pas) détonnerait tout à fait à l'heure actuelle. On dirait : Qu'est-ce qu'il a encore à crier, celui-là ?... » .... et on n'achèterait pas le bouquin, ce qui serait dommage, n'est-ce pas, cher monsieur.

M. Drumont profite même de l'occasion pour démentir « la légende qui le représente comme un énergumène à qui l'idée du juif fait voir rouge ».

Parbleu, l'indignation est passée de mode et pour rien au monde le *fougueux* antisémite ne voudrait aller contre le goût du public.

Quand on lui demande de « manger du juif » il en avale tant qu'on veut, mais la ficelle est usée. Il fallait trouver autre chose.

Toujours malin, M. Drumont. Après avoir brulé les juifs, il finit par les adorer.

***

Aux vertus qu'on exige chez un domestique, disait Figaro, combien de maîtres seraient dignes d'être valets.

Depuis l'illustre raseur, les choses n'ont point sensiblement changé. Les domestiques ne valent pas toujours chers, mais leurs maîtres se montrent de plus en plus exigeants.

Je lisais hier, dans un journal, la petite annonce que voici :

« On demande femme de chambre de bon caractère, parlant un peu l'anglais, bonne couturière, repasseuse, coiffeuse, connaissant très bien le service de table et sachant emballer...

Rien que cela ? Ainsi, il faut qu'à elle seule, la malheureuse ait pour le moins cinq petites professions dans les doigts : qu'elle sache coudre, repasser coiffer, servir, emballer et qu'elle ait encore quelques notions d'anglais ? Pour peu que cela continue, vous verrez qu'on demandera aux femmes de chambre de chanter, solfier, pianoter, de faire de la peinture, de l'aquarelle et de la photographie.

Et ce n'est point tout : il importe encore que la demoiselle déclassée, douée de talents si variées, fasse montre d'un bon caractère. Il faut probablement qu'elle soit disposée à recevoir non seulement des observations, mais encore des rebuffades et peut-être même des coups de plumeau !

Oui, vraiment, cela devient un métier difficile que celui de femme de chambre. Et le surnom de « bonnes à tout faire » n'est décidément pas un vain mot !

UN CRIME

Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante ;

Honnechy, 4 heures 10.

Je suis informé qu'un crime horrible vient d'être commis dans la commune de Maretz, canton de Clary. Je me rends sur les lieux, mais il n'y a point de bureau télégraphique en cet endroit et je ne pourrai vous envoyer les détails que demain.

Chronique locale

ROUBAIX

Rectification. — Dans notre numéro du mardi 17 décembre dernier, nous annoncions l'arrestation pour vol du sieur Aimé Bracaval, tisserand, âgé de 22 ans, demeurant cour Mazuré, rue des Sept-Ponts. — On nous prie d'annoncer qu'il a été relaché presqu'aussitôt.

Contrairement à ce que nous avons dit, Bracaval n'appartient nullement à une bande de voleurs.

Fausse monnaie. — De fausses pièces de 5 francs, à l'effigie de Louis-Philippe Ier et au millésime de 1844, circulent actellement en ville.

Des plaintes ont été déposées à la police par deux cabaretières, Mme veuve Delmatte, demeurant rue Saint-Antoine, et Mme veuve Fontaine, place de la Fosse-aux-Chênes qui ont reçu, mercredi soir, des pièces de ce genre.

Adjudication. — Une adjudication pour la construction d'un tronçon d'aqueduc au boulevard d'Armentières, aura lieu le mardi 7 janvier à onze heures du matin dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Le devis s'élève à la somme de 3,600 fr. ; y compris celle de 213 fr. 40 pour dépenses imprévues.

Le cautionnement à verser est de 120 francs.

Postes. — Les cartes de visite doivent être déposées au guichet de la Poste. Sans cette précaution, les lettres seraient fort retardées durant la période du nouvel an.

La Souscription Faidherbe se monte actuellement à 119,185 fr. 61.

Le droit sur les maïs. — D'après certains renseignements, émanant d'une source autorisée, il est certain que la question de l'impôt sur les maïs de provenance étrangère viendra en discussion, dans le courant du mois prochain, devant le groupe agricole de la Chambre. Le groupe serait même décidé à accepter le droit de trois francs.

BULLETIN MILITAIRE
LA TENUE DES GENDARMES

La tunique, que la gendarmerie avait encore conservée, va disparaître. La tunique sera remplacée par un dolman qui ne sera pas exactement le même que celui des autres régiments ; il n'y aura pas de brandebourgs sur la poitrine. Les officiers conserveront les épaulettes ainsi que les aiguillettes ; il en est de même pour les sous-officiers et gendarmes qui conserveront les trèfles.

TOURCOING

Messe et banquet de Sainte-Cécile. — « L'Harmonie Tourquennoise » a célébré mercredi la fête de Sainte-Cécile.

Cette excellente société musicale a exécuté à la perfection plusieurs morceaux à la messe de onze heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur. Un solo de cor par M. Paul Mager, dans l'ouverture des *Mousquetaires* a été fort remarqué.

Le soir, un magnifique banquet a réuni tous les sociétaires au local, café Moors. La plus franche gaieté n'a cessé de régner parmi les convives.

Au nombre des invités se trouvaient MM. Paul Dessauvages et Emile Frère, président et vice-président de la société de gymnastique la *Tourquennoise*.

Au dessert plusieurs discours très applaudis ont été prononcés, notamment par MM. Dupont, président de « l'Harmonie Tourquennoise «, et Paul Dessauvages.

M. Paul Mager a joué quelques morceaux de piano qui ont été très applaudis. En somme bonne jourcée.

Un inconnu. — Le nommé Gustave Blanquart, 32 ans, rattacheur, sans domicile fixe, n'aime pas beaucoup à travailler sans doute, mais il aime bien, par contre, à se procurer les moyens de pouvoir boire.

C'est surtout ses parents qu'il met à contribution forcée en pénétrant chez eux et en enlevant soit des objets dont il peut faire argent soit du numéraire s'il lui en tombe sous la main.

C'est ainsi qu'il a engagé plusieurs fois au Mont-de-Piété le pardessus de son beau-frère, et qu'il y a deux jours il pénétrait en passant par la fenêtre au domicile de son frère Jules, rue Fin-de-la-Guerre, cour Dumoulin, pour s'emparer, après avoir fracturé un coffre, d'une tirelire contenant environ 10 fr.

Le tribunal correctionnel aura à juger les procédés de ce parent indélicat.

Concours de chiens ratiers. — L'International Club, dont le siège est à l'Hôtel de Flandre, place Charles-Roussel, organise pour dimanche prochain 29 décembre, son second Grand Concours de Chiens ratiers, pour la saison 1889-1890.

Ce Concours promet d'obtenir un plein succès, si l'on en juge par le nombre et la réputation des chiens déjà engagés.

Outre les amateurs de notre région, les villes d'Anvers et de Tournai, prendront une large part à ce concours.

172 francs de prix seront distribuées aux vainqueurs.

Les chiens seront classés en trois catégories suivant poids.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche à midi, jour du concours.

LE NORD
DOUAI

Nomination. — M. Brochard, chef de gare à Compiègne, est nommé chef de gare à Douai, en remplacement de M. Delamarre.

Nécrologie. — M. Camescasse, ancien député du Pas-de-Calais, vient de perdre sa belle-mère, Mme veuve Luce-Delegorgne, qui habitait la rue des Foulons à Douai.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi, à onze heures du matin.

Arrestations. — La police a arrêté, pour ivresse et emploi habituel de son enfant à la mendicité, le nommé Louis Lejeune, âgé de 49 ans, journalier, né à Dechy, demeurant à Douai.

Le nommé Henri Attagnan, natif d'Hesdin (Pas-de-Calais) cordonnier, âgé de 62 ans, pourvu de 18 condamnations antérieures, a été mis en arrestation pour vagabondage.

Accident. — Dimanche soir, à 8 h. 1/4, à l'arrivée du train venant de Paris, M. Valhamme, J.B. âgé de 46 ans, domicié à Bruxelles, est tombé de son wagon en voulant descendre avant l'arrêt complet du train. Il a reçu des blessures à la tête et au genou droit et s'est démis l'épaule droite. Le blessé, transporté à l'Hôtel-Dieu, a reçu les soins empressés de M. le docteur Sockeel.

Cadavre repêché. — Le jour de Noël, vers 10 heures 1/2 du matin, le cadavre d'un individu inconnu jusqu'ici, a été trouvé dans la Scarpe, au bassin des Augustins.

Le noyé parait âgé de 30 ans environ ; il est pauvrement vêtu. Il a été trouvé porteur d'une porte-monnaie contenant 1 fr. 25 ; il n'avait aucun papier pouvant établir son identité.

Le corps ne porte aucune trace apparente de violences.

Incendie. — Mardi, vers sept heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclarée chez M. Richez, mineur à Dorignies. Une allumette enflammée, jetée sur une chaise de paille, avait communiqué le feu à un panier de linge et aux literies. Le feu a été vite éteint par M. Goniau, lieutenant de pompiers, aidé de deux sapeurs. La perte est d'environ 25 francs.

— Le même jour, un incendie a consumé une meule de blé et une meule d'avoine, sises à Sin-le-Noble, au lieu dit « Les Marais », appartenant à M. Crébieux, cultivateur. La cause du sinistre n'a pu être déterminée.

La perte est évaluée à 800 francs et couverte presque en totalité par une assurance à la Compagnie « La Générale. »

Auby. — *Mort subite.* — Ce matin, vers six heures, on trouvait sur la route de Dorignies, en face du Polygone, le cadavre du sieur Philippe Hacart, âgé de 54 ans, ouvrier fondeur, à l'Arsenal de Douai, tombé mort subtiment.

Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cette mort.

Tribunal correctionnel de Douai. — Le tribunal correctionnel a prononcé samedi dernier les condamnations suivantes :

Un mois de prison, au nommé Romain Rousseau, originaire de Denain, pour mendicité.

Un mois de prison, à Alexandre Couillez, de Raimbeaucourt, âgé de 19 ans, pour outrages et violences envers le garde-champetre Dulous.

2 mois de prison à Henri Létoquart, cultivateur à Flers, âgé de 23 ans, pour coups et insultes au sieur François Marquette et au garde-champêtre Alexande Vandeville ;

16 francs d'amende à la femme Porte, de Lallaing, pour outrages à l'instituteur de cette commune.

50 francs d'amende pour bris de clôture et outrages au sieur Auguste Renouf, cultivateur à Masny.

VOL A L'ÉGLISE DE CANTIN

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, un vol audacieux a été commis à l'église de Cantin.

Le clerc en allant sonner la messe de Noël trouva le portail entr'ouvert. Surpris du fait il examina la serrure et constata qu'elle avait été forcée. Puis allant vers la sacristie il trouva le tabernacle au pied de l'autel et s'aperçut de la disparition du st-ciboire.

Il donna l'alarme aussitôt. M. le maire et le garde arrivèrent aussitôt sur les lieux et reconnurent le délit.

Une enquête est ouverte.

Les voleurs, inconnus jusqu'ici, ont pénétré par le portail et sont sortis par la sacristie qui donne sur le cimetière. Ils n'ont pas touché aux objets renfermés dans la sacristie.

Grand désarroi : M. le curé n'a pu dire la messe.

DUNKERQUE

Feu de cheminée. — Mercredi matin, à quatre heures, un feu de cheminée s'est déclarée chez le sieur Rohmer, pâtissier, rue de l'Eglise. Une glace d'une valeur de 60 francs placée sur la cheminée, s'est brisée par la chaleur.

Les dégâts sont couverts par une compagnie d'assurance.

Accident. — Hier matin, à sept heures et demie, le sieur Eugène Duquesnoy, journalier, âgé de 41 ans, demeurant rue du Quatier-Neuf, travaillait au déchargement du vapeur « Ville de Riposto » amarré bassin de la Marine, quand il eut le pied gauche serré entre un madrier et un fût de clous ; il en est résulté une forte contusion qui l'a forcé à quitter son travail.

Au Port. — Le steamer « Rio-Négro » de la Cie des Chargeurs Réunis, est entré dans notre port venant de la Plata, ayant à son bord 30 passagers, (émigrants) rejoignant leurs familles après avoir passé un séjour de plusieurs années à la République Argentine.

Objet trouvé. — Une veste d'ouvrier a été trouvée sur le port et déposée au Commissariat central de police.

LE DÉMANTÈLEMENT DE VALENCIENNES

Une conférence doit avoir lieu aujourd'hui soir entre l'administration municipale et M. le commandant du génie à Valenciennes, qui, dans cette réunion, transmettra officiellement aux représentants de la ville la nouvelle convention proposée par l'autorité militaire pour le démantèlement de notre place.

Punch de la musique municipale. — Le conseil d'administration et les membres de la musique municipale, à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, offriront aux membres exécutants, samedi, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel du Nord, un punch, pendant lequel sera tirée une tombola.

Feu de cheminée. — Mardi, vers cinq heures du soir, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Alexis Leroy ; menuisier, rue Basse, 4 ; il a été éteint sans dégâts notables.

Vieux-Condé. — *Incendie.* — Un incendie qui aurait pu atteindre de grandes proportions, s'est déclaré chez M. Edmond Surmont, propriétaire à Vieux-Condé.

Vers sept heures du matin, au moment où les gens de la maison étaient encore couchés, le feu prit subitement dans la cheminée.

Le sieur Henri Bocquet, pompier de l'usine de M. Dervaux, qui compte à son actif quinze sauvetages, est arrivé aussitôt, réveilla le propriétaire. Ce courageux citoyen s'est malheureusement foulé le poignet en accomplissant son devoir.

Le Catelet. — *Le meurtre du gendarme Bertrand.* — Nous avons publié dernièrement des révélations faites par un des co-détenus de Dupuis, accusé du meurtre du gendarme Bertrand.

L'*Echo de Cambrai* dit à ce sujet :

« Tkinot a été ramené à Cambrai et conduit devant M. le juge d'instruction. Mis en présence de Dupuis, l'un a affirmé, l'autre a nié. Lequel des deux croire.

» On ne sait, car tous deux sont fort sujet à caution. On est à se demander aujourd'hui si Tkinot, en demandant à répéter ses révélations à Cambrai, n'a pas eu l'espoir de pouvoir, par ce moyen, s'évader plus facilement. Mais l'essai ne lui a pas réussi, jusqu'à présent. En attendant qu'un peu de lumière puisse se faire sur ce nouvel incident, le révélateur, vrai ou simulé, est gardé à vue dans la maison d'arrêt de Cambrai. »

PAS-DE-CALAIS
LES VOLS D'ARRAS

Arrestation du coupable

Nous avons, à maintes reprises, entretenu nos lecteurs de certains vols commis à Arras par un individu muni de fausses clefs, qui profitait toujours de l'absence des propriétaires pour se livrer à ses exploits.

L'audacieux filou vient d'être arrêté dans les circonstances suivantes :